DECLARATION **DU BURUNDI** A LA 34ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL, **Le 11/11/2019**

**ETAT EXAMINE**: **MADAGASCAR**

Merci Monsieur le Président.

Le Burundi souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation malgache et la félicite pour la présentation de son rapport.

La participation régulière du Madagascar à l’Examen Périodique Universel dénote de l’engagement indéfectible du Gouvernement à toujours mieux faire pour améliorer la promotion et la protection des droits humains dans le pays et dans le monde.

Nous saluons les efforts fournis par Madagascar pour honorer ses engagements internationaux en matière de droits de l’homme qui transparaissent à travers la ratification de bon nombre d’instruments internationaux de droits de l’homme parmi lesquelles on peut citer la Convention relative aux droits des personnes handicapées et le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture.

Nous félicitons Madagascar pour les actions entreprises en vue de l’amélioration du système d’enregistrement des faits de l’Etat Civil qui tient compte aussi de l’enregistrement des naissances des enfants de la rue, ceux des migrants et des zones enclavées.

Dans un esprit constructif, le Burundi recommande à Madagascar de multiplier ses efforts pour réduire la surpopulation carcérale et améliorer les conditions de vie en milieu pénitentiaire.

Le Burundi salue l’adoption de la Politique Générale de l’Etat 2019-2024 visant la lutte contre la pauvreté ainsi que les mesures prises pour une meilleure protection de l’environnement.

Le Burundi se réjouit des initiatives entreprises par Madagascar, y compris, entre autres, les actions louables réalisées par la Première Dame du pays, visant à lutter contre les violences basées sur le genre ainsi que les mariages précoces et forcés.

Pour terminer, le Burundi souhaite à Madagascar un examen couronné de succès.

Merci, Monsieur le Président.